



FS



Fédération Syndicale Unitaire

Section départementale du Var

Bourse du travail

13, Avenue Amiral Collet

83000 Toulon

Téléphone : 04 94 93 04 40

Télécopie : 09 70 60 20 27

Mobile : 06 07 85 66 30

Adresse électronique : fsu83@fsu.fr

CSASD du 25 mars 2024

Dans le contexte actuel grave et parfois anxiogène que connaissent le monde et notre société, l'École devrait être un point de repère au lieu d'être constamment bouleversée et affaiblie.

Ce contexte est celui d'une amplification des atteintes dramatiques au droit international, comme en Ukraine ou à Gaza. Et les récentes annonces du président Macron, en évoquant une possible intervention des troupes françaises en Ukraine, ne font qu'attiser le conflit, alors qu'une solution diplomatique doit être recherchée. À Gaza, la situation devient catastrophique pour les civils et le projet d'attaque sur Rafah laisse présager un massacre. Rappelons que le 26 janvier dernier, la Cour de justice internationale alertait sur un risque de génocide. La FSU dénonce tous les va-t-en-guerre et les agressions contre les peuples ; elle continue à s'engager dans les rassemblements réclamant la paix, notamment ceux demandant un cessez-le feu immédiat en Palestine.

En France, les crises se succèdent depuis plusieurs années, révélant les inégalités sociales et territoriales qui s'accroissent et le refus d'une société de la concurrence généralisée, destructrice de la cohésion et de l'environnement. Dernièrement, la crise du monde agricole a posé des questions légitimes : celle de vivre dignement de son travail, celle de dépasser un modèle productiviste mettant en péril la nature. La FSU ne cessera de combattre les politiques libérales des gouvernements successifs d'Emmanuel Macron, qui mènent au sacrifice actuel des services publics et de la protection sociale. Alors que la précarité et la pauvreté augmentent de manière significative, le gouvernement engage un plan de 10 milliards d'économies et envisage déjà 20 milliards d'économie sur le budget 2025. Le retour à l'austérité budgétaire au détriment des services publics et de la transition écologique, plutôt que de faire contribuer les plus riches, est, pour la FSU, un non-sens dans le contexte actuel, car cela ne peut que fragiliser encore les plus vulnérables et fracturer davantage la société. Les progrès de l'extrême-droite, comme on le voit dans les intentions de vote aux prochaines élections européennes, ne sont pas sans lien avec cette fracturation de la société.

Comme nous l'avons dit, dans ce contexte, l'École devrait être un point de repère. Or, le gouvernement fait le choix d'annuler près de 700 millions d'euros de crédits sur le budget de l'Éducation nationale, laissant présager un renoncement à toute revalorisation salariale et à toute amélioration des conditions de réussite des élèves. La FSU, avec ses partenaires syndicaux, a appelé à une journée de grève et de manifestation le 19 mars dernier, dans toute la Fonction Publique, afin de demander avec force une augmentation salariale et des moyens supplémentaires, et continuera le combat pour le maintien d'un service public ambitieux et de qualité, au services des citoyen-nés.

Parallèlement, en imposant son « choc des savoirs », que la très grande majorité des personnels, dans tous les corps de l'Éducation nationale, rejette, la ministre de l'Éducation nationale, et surtout son tuteur dans ses nouvelles fonctions, le premier ministre, utilisent une énième fois la méthode habituelle de l'ère blanquéro-macronienne : celle de la précipitation irréfléchie, sans concertation et sans respect de l'expertise de celles et ceux qui font l'École au quotidien, qui se traduit par le mépris affiché à l'encontre des organisations syndicales représentant les personnels et des instances de dialogue social, comme le Conseil supérieur de l'Éducation. La FSU dit non au « choc des savoirs », non au tri social des élèves par groupes de niveau et par le purgatoire (mais, pour le coup, sans issue) de la future classe de « prépa-lycée », non à la caporalisation des pratiques pédagogiques via des manuels imposés ou des pseudo intelligences artificielles, non à la désorganisation des emplois du temps et des services dans les établissements scolaires... Quant à la réforme du lycée professionnel, sans revenir sur les textes sortis une fois de plus après le début des travaux sur les DGH, elle se fait dans la même veine. La FSU continue à dénoncer le passage

en force de la dernière mouture du bac professionnel : 170h en moins pour les élèves sur un cycle complet ; arrêt des cours fin avril et passage de la majorité des épreuves début mai, malgré l'échec de cette formule pour le bac général, tout cela avant une période différenciée de 6 semaines dont les contours sont précisés par une note de service il y a à peine dix jours ; tri social entre des élèves dans un pseudo coaching personnel avec une préparation à la poursuite d'étude de 8h par semaine sur des compétences psychosociales et 5h de travail en autonomie des élèves, pour lequel des AED ou encore des documentalistes, déjà sous pression et en nombre insuffisants, pourraient être sollicités afin de surveiller des études dirigées, et, pour les autres élèves, un stage rémunéré permettant de fournir rapidement de la main d'œuvre gratuite aux métiers en tension, le gouvernement préférant ainsi contraindre la jeunesse populaire plutôt que d'obliger le patronat à augmenter les salaires et à investir massivement pour améliorer l'attractivité de ces métiers. Et, pour couronner le tout, les élèves pourront passer d'un dispositif à l'autre quand cela leur chante : carte blanche est donc donnée à la décision locale et à une totale désorganisation des enseignements. Ce n'est pas sérieux et la FSU s'y oppose fermement.

Pour ce qui est de l'ordre du jour de ce CSASD, à savoir les postes 2nd degré, la FSU, M. l'IA-DASEN, tient à remercier vos services pour les documents qui ont été transmis, ainsi que le travail qu'ils ont réalisé à partir des remontées des établissements. Comme chaque année, la FSU tient néanmoins à souligner le trop grand nombre de cheff-es d'établissement qui ne font pas voter la répartition de la DGH – laquelle est pourtant bien une prérogative des conseils d'administration – ou encore qui transforment une part substantielle des HSA pour les transformer en HSE, avec, pour conséquences, la fragilisation voire la disparition de dispositifs pédagogiques pourtant pertinents (dédouplements, options), un manque de transparence dans l'utilisation des moyens horaires et même le contournement du caractère statutaire du service des enseignant-es défini par maxima hebdomadaires (jusqu'à une centaine d'HSA transformées en HSE pour un EPLE).

Avant d'entrer dans le détail de l'analyse des documents au cours de cette instance, la FSU souhaite faire quelques remarques générales. Vos propositions prévoient une balance globale des postes de +30 (+15 en collège, dont SEGPA et ULIS ; +3 en LGT ; +12 en LP/SEP). Rappelons que les dotations attribuées aux EPLE du département lors du CSASD du 25 janvier 2024 prévoyaient une hausse d'un peu moins de 60 ETP. Nous constatons également qu'en collège, deux disciplines représentent 70% des créations. Il s'agit des Lettres modernes (20 créations) et des Mathématiques (11 créations), en raison principalement de la dotation complémentaire « choc des savoirs ». Outre le fait qu'on peut douter fortement que le calibrage du mouvement inter académique et que le nombre de postes au concours aient anticipé cette situation, la FSU s'interroge sur la disponibilité en personnels à mettre devant les classes ou les groupes, d'autant plus qu'au début de l'année 2024, c'étaient plus de 20 professeurs qui manquaient en Lettres modernes dans l'académie de Nice, soit environ 80 classes sans enseignant-es, le recrutement à la vavite de contractuels ne permettant alors pas de répondre aux besoins en remplacement. C'est bien d'un plan d'ampleur de recrutements de titulaires dont l'Éducation nationale a besoin ; or, la réforme du concours envisagée aura au contraire des effets délétères. Seules une revalorisation des métiers et une amélioration des conditions de travail des professeur-es sont susceptibles d'offrir aux élèves les enseignements qu'ils méritent. Enfin, la FSU tient à souligner le « plan social » à retardement que connaît la discipline Technologie. Il semblerait que les consignes de l'an dernier pour amortir les conséquences de la suppression de la matière en 6^e aient fait long feu. En ce qui concerne les postes à complément de service, on peut constater une légère baisse du nombre de postes à complément de service en collège et en lycée.

L'École doit être un point de repère. Et, pour cela, elle n'a pas besoin de réformes idéologiquement marquées, qui sont, depuis sept ans, successivement imposées aux personnels. La FSU, plus que jamais, continuera à porter un autre projet pour l'École, dans lequel confiance est donnée aux personnels pour faire réussir toutes et tous les élèves grâce, entre autres, des moyens permettant de réduire les effectifs par classe et d'offrir un service d'Éducation nationale riche et adapté à la promesse émancipatrice de l'École publique.